

Politique éditoriale et directives aux auteurs

Fondée en 1969 au Département de sociologie de l'Université de Montréal et publiée par les Presses de cette même université, *Sociologie et sociétés* est une revue de sociologie générale ouverte à l'interdisciplinarité.

Depuis sa création, la revue n'a jamais dérogé aux objectifs de son fondateur, Jacques Dofny : d'une part, la diffusion des connaissances produites par les sociologues québécois et canadiens de langue française et, d'autre part, la rencontre et la confrontation entre cette production et la recherche réalisée au Canada anglais et à l'étranger. Au fil du temps, il s'est forgé en son sein une véritable tradition caractérisée tant par la rigueur scientifique et l'ouverture sur le plan théorique et méthodologique que par une sensibilité renouvelée aux débats de société.

Sociologie et sociétés publie deux numéros thématiques par année. Ces numéros explorent et analysent des thèmes reflétant l'évolution des sociétés contemporaines. Ils visent à contribuer aux débats qui animent la sociologie comme discipline spécialisée, mais aussi les sciences sociales et humaines. En général, la revue propose des thèmes théoriques ou méthodologiques et des thèmes axés sur la présentation et l'analyse d'objets empiriques ou de problèmes sociaux. La direction ou la codirection de numéros est confiée à des chercheurs québécois et étrangers. Au fil des années, des chercheurs de tous horizons ont ainsi fait de la revue un des moyens privilégiés de diffusion de leurs travaux.

Articles hors thème

Parallèlement aux numéros thématiques, la revue publie également un nombre limité d'articles hors thème. Comme nous recevons un grand nombre de textes, seuls peuvent être publiés ceux ayant une portée générale pour l'avancement de la discipline et qui répondent à des exigences élevées au plan méthodologique, théorique et analytique.

La revue *Sociologie et sociétés* publie des textes originaux et inédits. Chaque texte est l'objet d'une évaluation de la part de spécialistes anonymes, du ou des responsables d'un numéro et de la direction de la revue. Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs.

La revue est indexée dans les répertoires suivants : Bibliographie internationale de sociologie, Documentation politique internationale, FRANCIS, Geographical Abstracts :

Human Geography et Geobase, IBR, IBZ, PAIS, Persée, Repère, Science et culture, SocIndex et Sociological Abstracts. Elle est aussi présente sur le portail Français *Wiki* « Index Savant ». Elle est également indexée sur Google Scholar et est accessible en ligne par l'intermédiaire d'Érudit, le portail québécois des revues savantes.

Consultez la revue en ligne sur les sites des PUM et d'Érudit :

<http://www.pum.umontreal.ca/ca/socsoc.htm>

<http://www.erudit.org/revue/socsoc/2007/v39/n1/index.ht>

Soumission des manuscrits

- Envoyer le texte par courriel à l'adresse suivante : resocsoc@socio.umontreal.ca. Inscrire les informations suivantes sur la page-titre du manuscrit : titre, auteur(s), affiliation, adresses postale et électronique professionnelles.
- Joindre un résumé ne dépassant pas 150 mots.
- Le manuscrit doit comporter entre 50 000 et 75000 caractères (espaces compris), notes et bibliographie comprise.
- Avant de soumettre un texte, l'auteur s'assure du respect des règles de présentation identifiées plus bas. En outre, l'auteur doit attester que le manuscrit n'a pas été déjà publié ou qu'il n'est pas soumis ailleurs pour fin de publication. Une fois que l'article est accepté pour publication, l'auteur doit remplir et retourner le formulaire de cession de droits.

Présentation des manuscrits

- Rédiger le texte à double interligne à l'aide d'une police standard (exemple : Times, 12 points), avec un alignement justifié et des marges de 3 cm.
- Rendre claire la hiérarchie des sous-titres et les démarquer typographiquement du texte. Réserver les caractères gras aux titres et aux sous-titres.
- Mettre en italique les titres de livres ou de revues, ainsi que les mots de langue étrangère :
 - titres d'ouvrages : en capitales au premier mot seulement (*Les langues du roman*);
 - titres de périodiques : en capitales au premier substantif et à l'adjectif qui le précède (*Le Devoir*; *La Nouvelle Revue française*);

- mots étrangers : en italique (la notion d'*empowerment*).
- À sa première mention, placer un sigle ou un acronyme entre parenthèses à la suite de sa signification, sans ponctuation. Par exemple, ministère de l'Éducation du Québec (MEQ).
- Les tableaux sont insérés dans le texte à la suite du premier paragraphe où on s'y réfère. Ils sont identifiés par un court titre et numérotés en chiffres arabes. Dans le texte, toujours faire référence à un tableau par son numéro, par exemple, voir tableau 3 et non voir tableau suivant (la mise en pages risque de changer la disposition des tableaux).
- Les figures doivent être dans un document distinct, de format TIFF ou EPS, avec une excellente résolution (de 300 dpi pour les photographies à 1200 dpi pour les dessins au trait line art ou comportant des trames). Les références aux figures se font entre parenthèses à la fin de la phrase (figure 1).
- Ne pas faire suivre un point de deux espaces, un seul suffit. Mettre les accents sur les capitales et la cédille sous le C majuscule. Le trait d'union ne peut pas remplacer le tiret. Pour représenter un tiret, mettre deux traits d'union côte à côte (semi-cadratin). Employer les abréviations suivantes dans les notes et la bibliographie : n° (numéro), p. (page, pages).

Notes

- Lier les notes de bas de page avec les appels de notes dans le texte en utilisant la fonction appropriée du traitement de texte. L'appel de note précède toujours le signe de ponctuation. Placer les notes à chaque page et non en fin d'article.

Citations

- Encadrer les citations de guillemets français (« citation », avec espace insécable après le guillemet ouvrant et avant le guillemet fermant). À l'intérieur de ceux-ci, utiliser les guillemets anglais “citation dans la citation” (sans espace). Placer les citations de plus de cinq lignes en retrait, sans guillemets.
- La référence bibliographique suit la citation, avant le point qui marque la fin de la phrase. On y indique le nom de l'auteur, l'année de publication et la page. Exemples :
Un champ peut être défini « comme un réseau, ou une configuration de relations objectives entre des positions » (Bourdieu, 1992 : 72).
Autres exemples : (Langlois, 2002 ; Mercier, 2004), (Collin *et al.* 2005), (Martuccelli, 2005 : 53-54).
- Utiliser les lettres minuscules pour distinguer les différentes publications d'un même auteur dans la même année. Exemple : (Habermas, 1987a), (Habermas, 1987b).
- Traduire en français les citations en d'autres langues et les faire suivre du mot

traduction entre parenthèses. Le texte cité peut être fourni dans la langue originale en note de bas de page.

Bibliographie

Sociologie et sociétés met à la disposition des auteurs un « style » du logiciel de références bibliographiques EndNote®. Les auteurs sont encouragés à soumettre leur article en suivant cette procédure pour leur bibliographie.

- Classer les documents par ordre alphabétique de nom d'auteur. L'initiale du prénom (en grandes capitales) suffit. Le nom de l'auteur à **sa première lettre en grandes capitales**, suivie de **petites capitales**. Ordonner plusieurs références du même auteur du plus récent au moins récent. La notice bibliographique doit être complète : ne pas oublier le numéro de volume du périodique, les pages du texte cité, etc.

Voici quelques exemples :

Monographie

GAUCHET, M. (1998), *La religion dans la démocratie*, Paris, Gallimard.

ZIZEK, S. (2001), *Did Somebody Say Totalitarianism Five Interventions in the (Mis)Use of a Notion*, London/New York, Verso.

Collection

BERNIER, N. F. (2003), *Le désengagement de l'État providence*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Politique et économie ».

Ouvrages collectifs

Le livre lui-même :

JENSON, J., B. MARQUES-PEREIRA et É. REMACLE (dir.) (2007), *L'état des citoyennetés en Europe et dans les Amériques*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

COLLIN, J. et al. (2005), *Le médicament comme objet social et culturel : Recension des écrits et propositions sur les perspectives et les objets de travail à prioriser*, Gouvernement du Québec, Conseil du bien-être et de la santé.

Un article faisant partie de l'ouvrage :

BERLIVET, L. (2001), « Déchiffrer la maladie », in DOZON J.-P. et D. FASSIN (dir.), *Critique*

de la santé publique, Paris, Balland, p. 75-102.

SHUE, V. (2002), « Global Imaginings : The State's Quest for Hegemony and the Pursuit of Phantom Freedom in China », in C. KINNVALL, et K. JONSSON (dir.), *Globalisation and Democratisation in Asia*, Londres, Routledge, p. 210-229.

Article de périodique

LANKAUSKAS, G. (2006), « Souvenirs sensoriels du socialisme », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 30, n° 3, p. 45-69.

Nouvelle édition

GRAND'MAISON, J. (2000), *Quand le jugement fout le camp. Essai sur la déculturation*, 2^e éd.,

Saint-Laurent, Fides.

Coédition

DURAND, G. (1999), *Introduction générale à la bioéthique : histoire, concepts et outils*, Montréal/Paris, Fides/Cerf.

Année de la première parution d'un ouvrage

EMERSON, R.W. (2000 [1844]), « Dons et présents », in *La confiance en soi*, Paris, Rivages poche, p. 129-135

Site Web

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Rapport du Groupe de travail sur la participation à la société québécoise des communautés noires, <<http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/dossiers/communautés-noires.html>>, consulté le 23 mai 2007.